



Antenne locale de l'Association vélo Toulouse Deux Pieds Deux Roues

Elections municipales 2014 Tournefeuille

Dossier présenté par Vélo Tournefeuille aux candidats *janvier 2014*

Vélo Tournefeuille, antenne locale de l'Association vélo Toulouse - Deux Pieds Deux Roues regroupe depuis 2007 des Tournefeuillais œuvrant pour promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique du vélo à Tournefeuille. Dans le cadre des élections municipales 2014, Vélo Tournefeuille présente à tous les candidats ce dossier détaillant nos demandes d'aménagements cyclables. L'objectif de cette démarche est de connaître la position des candidats sur les principaux problèmes décrits, ainsi que leur politique sur les transports en général, incluant les questions d'urbanisme, de cohabitation des usagers de la route et d'inter modalité.

Vélo Tournefeuille souhaite rappeler ici que son principal objectif est de favoriser une circulation des vélos sécurisée et donc de leur accorder un espace plus important dans la ville de Tournefeuille. En effet, l'augmentation du trafic et donc de la congestion automobile implique inéluctablement l'augmentation de la pratique des modes doux sur notre commune. Vélo Tournefeuille constate que l'étude de sécurité routière accidents corporels impliquant un cycliste du Grand Toulouse (période 2006-2010, septembre 2011) met Tournefeuille en première position (hormis Toulouse) avec 39 accidents impliquant un vélo ce qui correspond à 22% des accidents recensés sur la commune. Mais la mutualisation des moyens (budgets, ...) au niveau Toulouse Métropole induit des comparaisons de niveau d'équipement entre communes et donc des répartitions en défaveur de Tournefeuille, considérée « commune bien équipée ». En conséquence, si cette tendance se confirme, Vélo Tournefeuille craint une hausse de l'accidentologie cycliste.

A l'issue des élections, Vélo Tournefeuille se propose de poursuivre le travail commencé avec la Mairie de Tournefeuille sortante et les services techniques de Toulouse Métropole (Pôle sud-ouest) afin de promouvoir l'utilisation du vélo à Tournefeuille, politique incontournable pour une ville qui se veut relever les défis de développement durable que le 21^{ème} siècle nous lance de façon urgente et non équivoque.

1. Problèmes de sécurité majeurs (accidents avérés)

Dans une démarche de prévention, Vélo Tournefeuille fait un suivi des accidents (portés à sa connaissance) impliquant des vélos afin de recenser les zones accidentogènes et de proposer des améliorations pour diminuer les risques. Vélo Tournefeuille présente ce suivi aux services techniques

du Pôle sud-ouest de Toulouse Métropole. Malgré le caractère positif des échanges techniques avec le Pôle, Vélo Tournefeuille demande que des solutions soient rapidement trouvées pour résoudre 3 problèmes de sécurité majeurs :

- 1.1. **Giratoire Domaine de Pirac**, septembre 2012. Direction Toulouse. Un automobiliste tournant à droite vers l'Arc en Ciel percute une cycliste allant tout droit vers Toulouse. Cette zone en prolongement du "grand axe" Marquisat, est fortement accidentogène, comme le montre les nombreux témoignages similaires recueillis par la suite.

Solutions proposées : renforcer la signalétique horizontale et verticale, ajouter un ralentisseur et/ou des bandes rugueuses, réduire à une voie l'entrée sur le giratoire, et/ou réaliser une voie "tourne à droite" ; réaliser rapidement les premiers travaux de matérialisation.

Note : Toulouse Métropole annonce avoir acté le projet de bus en site propre avenue du Marquisat, chemin Ramelet-Moundi (piste cyclable incluse) avec mise en service en 2016/2017. Ce projet propose un parcours alternatif évitant le franchissement du giratoire incriminé mais vu son horizon de réalisation (2-3 ans), nous demandons à ce que les solutions temporaires à coût réduit présentées ci-dessus soient appliquées d'ici là.

- 1.2. **Rue du Pradal - Chemin de Larramet**, novembre 2012 : Un cycliste bien équipé (gilet réfléchissant + éclairage) sort de la rue du Pradal puis roule sur le trottoir faute d'accès à la piste cyclable de l'autre côté de la voirie (fossé profond + absence de passage protégé). Il se fait renverser par un riverain automobiliste sortant d'un chemin privé et subit des blessures importantes conduisant à 4 jours d'hospitalisation et 45 jours de convalescence. Cet endroit est le lieu de passage des cyclistes du quartier notamment les enfants qui vont au collège à vélo.

Solutions proposées : Dans l'immédiat, abaisser la vitesse autorisée à 50km/h au lieu de 70km/h, informer (rappel) les riverains d'axes principaux qu'ils n'ont pas priorité quand ils franchissent la limite de leur propriété. Ensuite, étudier/implanter un passage protégé traversant la route puis un passage au-dessus du fossé permettant de rejoindre la piste cyclable. Plus généralement, augmenter les passages sécurisés entre habitations et piste cyclable de part et d'autre du chemin de Larramet.

- 1.3. **Tunnel au carrefour de l'Avenue Ch. de Gaulle - Rue du Petit Train**, mars 2013 : Choc frontal entre deux cyclistes à la sortie du tunnel, dans le virage donc sans visibilité. Le choc a été violent, chacun ayant pris de la vitesse dans la descente du tunnel. Les cyclistes choqués sont pris en charge par le SAMU. Ils s'en tirent avec quelques blessures et plaies (visage, poignet cassé), des contusions multiples et 2 jours d'arrêt pour l'un.

Solutions proposées : supprimer le tunnel, implanter un mécanisme de ralentissement des vélos à la descente, mieux matérialiser les voies cyclistes séparées, augmenter la visibilité en ajoutant des miroirs.

2. Accès à Tournefeuille

L'accès cyclable à la partie Nord-Est de la commune de Tournefeuille souffre de nombreuses discontinuités particulièrement dangereuses pour les Tournefeuillais utilisant leur vélo pour se rendre au travail dans les zones Aéronautique et de Basso Cambo. Ces discontinuités devraient être résorbées en concertation avec les villes de Toulouse et de Colomiers valorisant ainsi les réseaux cyclables des trois villes.

- 2.1. **Le chemin de Ramelet-Moundi**, particulièrement étroit et souvent congestionné, ne comporte aucun aménagement cyclable entre le rond-point Henri Dunant et la sortie de Tournefeuille. Sur la commune de Toulouse, une liaison cyclable devrait également être créée jusqu'à l'avenue du Docteur Grynfogel assurant ainsi la continuité avec tout le réseau cyclable de la zone Basso Cambo. Le giratoire du Domaine de Pirac en particulier est une zone fortement accidentogène (cf ci-dessus).

2.2. **La rue Gaston Doumergue**, offre en théorie un cheminement plus agréable parallèle au boulevard à grande circulation Vincent Auriol vers la sortie de Tournefeuille du côté de Lardenne ; cette large rue ne comporte cependant pas d'aménagement cyclable.

2.3. **La voie de servitude le long de la Rocade Arc-en-Ciel** : son ouverture aux cyclistes à partir du chemin de Saint Exupéry est indispensable pour faciliter la liaison avec Colomiers et la zone Aéronautique.

3. Centre-ville de Tournefeuille

Le réseau cyclable dans le centre-ville de Tournefeuille présente encore de trop nombreuses lacunes.

3.1. **Le centre de Tournefeuille** privilégie fortement les voitures et par conséquent peu agréable et difficilement praticable pour les cyclistes et les piétons : la rue Gaston Doumergue est très circulante et non aménagée pour les cyclistes ; les stationnements pour automobiles sont envahissants (poste, Mairie, Ecole de musique, médiathèque) ; les cheminements cyclables manquent de lisibilité, etc. L'aménagement récent de la place de la Mairie, laissant trop de place à la voiture, ne nous satisfait pas. Vélo Tournefeuille souhaiterait des cheminements cyclables clairs (signalétiques horizontale et verticale adaptées) avec les continuités assurées vers le réseau cyclable existant qui converge vers la mairie, la poste ...

3.2. **La rue du Touch**, proposant en théorie une piste cyclable sur le trottoir à partir de l'Allée des Platanes, n'est que très difficilement praticable en vélo à la montée comme à la descente.

3.3. **Le cheminement cyclable reliant le centre-ville depuis les Hauts de Tournefeuille** par le chemin de Panegans s'interrompt le long de l'avenue de Gascogne au niveau de l'Allée des Frères.

3.4. **La traversée du rond-point au niveau de l'ancienne gendarmerie** se révèle un véritable parcours du combattant pour le cycliste en provenance du Boulevard Eugène Montel vers la Rue Gaston Doumergue.

4. Hauts de Tournefeuille – Pahin

4.1. Malgré quelques portions de pistes cyclables réalisées pendant la dernière mandature, **le secteur de Pahin** reste mal équipé et les cheminements pour les cyclistes très discontinus. Traiter en priorité **les abords de l'école primaire, ainsi que l'accès au Collège L. de Vinci**.

4.2. **Chemin de Pahin** : En sortie de Tournefeuille vers Colomiers : réaliser une liaison cyclable depuis la rue du Larzac jusqu'à l'avenue des Marots (sur la commune de Colomiers)

4.3. **Sortie de la ZAC de Pahin** via chemin de Fournaulis – boulevard Marcel Paul. Réflexion à mener afin d'équiper cette sortie de Tournefeuille vers la ZAC de En Jacca.

4.4. Une **discontinuité existe entre la rue Marcel Pagnol et la rue des Eglantines** qui permet de rejoindre plus loin le chemin de Fournaulis et accéder ainsi à la maison de quartier et/ou aux petits commerces de proximité où aucune piste cyclable ne converge.

5. VCSM

Vélo Tournefeuille demande la réalisation des tronçons manquants de pistes cyclables sur le chemin de Larramet afin de proposer un accès sécurisé depuis Tournefeuille ou le centre commercial de Diane (Cugnaux) dans la foulée des travaux de la VCSM, ainsi que le maintien de la jonction cycliste au niveau de l'impasse du Grillou en assurant le franchissement du fossé et du grillage devant border la voie bus du côté La Ramée / Tournefeuille.

6. Autres aménagements divers favorisant le vélo

- 6.1. **Parcs à vélos** : De façon générale, il n'y a pas assez de parcs à vélos au centre-ville de Tournefeuille et aux abords des bâtiments principaux. Il est important d'offrir aux cyclistes la possibilité de garer leurs vélos facilement et en sécurité pour profiter des différents services offerts en ville par les commerçants ou la municipalité. Le modèle d'attache devant Le Phare ou l'Escale est pratique à utiliser, permettant d'attacher facilement à la fois le cadre et la roue avant sans avoir à se baisser au ras du sol, mais leur nombre (3 seulement) devant l'Escale et devant la Mairie est très largement insuffisant; une douzaine à chaque endroit semblerait judicieux. Des parcs à vélos du même type sont également nécessaires devant l'Utopia ou les commerces (Simply ou Carrefour Market) pas ou très mal équipés actuellement.
- 6.2. **Priorité cycliste sur les axes principaux** : Vu le bilan positif de l'expérimentation réalisé lors de la mandature sortante, généraliser la priorité cycliste mise en place Avenue du Marquisat à tous les axes principaux du réseau cyclable de Tournefeuille.
- 6.3. **Zones 30** : A l'instar de l'association vélo Toulouse - Deux Pieds Deux Roues, Vélo Tournefeuille est en faveur d'une généralisation des zones 30 pour permettre une circulation apaisée dans les quartiers.
- 6.4. **Cheminements alternatifs pour les modes doux** : favoriser les cheminements alternatifs (compléments de la voirie traditionnelle) pour les modes doux piétons-cyclistes, par exemple : ouvrir les accès aux quartiers avec des chicanes adaptées, les traversées de squares avec des horaires adaptés aux activités desservies (cinéma, marché, ...), les traversées de fossés ou de rivière avec passerelle.
- 6.5. **Centre-ville sans voiture** : À l'instar de Toulouse et de Colomiers, proposer aux habitants et commerçants un temps sans voiture au centre-ville (avec périmètre adapté), par exemple le premier dimanche ou samedi de chaque mois (ou équivalent).

7. BHNS

L'Association Vélo Tournefeuille rappelle qu'elle soutient le projet de BHNS et demande :

- des équipements cyclables de qualité le long de cet axe structurant (loi sur l'air) incluant des parcs à vélos aux stations de bus pour favoriser inter-modalité ;
- des cheminements cyclables à travers les quartiers pour y accéder en sécurité ;
- des parcs automobiles adaptés;
- une concertation amont pour l'élaboration du projet - avant l'ouverture de l'enquête publique - en fin de phase d'études, soit à l'automne 2014.

8. Territoire de Toulouse Métropole

Enfin, plus globalement, concernant le territoire de Toulouse Métropole, Vélo Tournefeuille soutien et adhère totalement aux demandes de l'association vélo Toulouse Deux Pieds Deux Roues détaillées dans le document: « Elections municipales 2014 - Propositions pour l'agglomération toulousaine » (disponible à <http://toulouse.fubicy.org/spip.php?article703>), du simple abaissement de bordures jusqu'à la mise en place de REV (réseau express vélo).